



« Performance RH » :

Déclinaison à la DSIC

Avec son projet GAPP, « Gestion Administrative Paie et Personnel », La Poste engage le démantèlement de la gestion RH et veut réduire de 20 % ses coûts globaux (fonctionnement, immobilier, emplois...) dès 2011, mais cette réforme vise surtout à métieriser la gestion RH.

Des Centres de Service RH (CSRH), fusion des CIGAP et UGRH sont créés, un même CSRH comprenant plusieurs sites.

Pour FO, ce projet est synonyme de :

- *Disparition du socle commun RH, garant de l'unité de La Poste,*
- *Suppression de sites,*
- *Suppression d'emplois avec toutes ses conséquences en matière de reclassement,*
- *Polyvalence accrue,*
- *Perte de compétences et d'expertise,*
- *Absence de proximité RH,*
- *Dégradation des conditions de travail.*

À la DSIC, l'activité est délocalisée sur le CSRH de Strasbourg. Trois personnes sont impactées.

Lors de la CDSP du 28 mars 2011, FO a demandé à la direction de maintenir ces agents à la DSI Courrier parce que :

- *La proximité RH doit perdurer,*
- *Les nouvelles procédures RH sont encore très floues,*
- *La DSIC ne doit pas laisser partir ces compétences pour se rendre compte ultérieurement qu'elles sont un indispensable lien entre les agents et le CSRH.*

Lors de notre bilatérale du 5 mai 2011, la direction s'engage et garantit un poste à la DFISC (et non une mission) aux agents impactés qui souhaiteront rester à la DSI Courrier.